

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES À LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET ÉVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com  
 0 Prise en charge : pec@mupras.com  
 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° W19-543951

ND: 33 258

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12277

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BEN BELAID Dounia

Date de naissance : 21/06/1975

Adresse : Lotissement Ain Diab II , N°12, Imm B  
Ain Diab, Casablanca

Tél. : 0662771538 Total des frais engagés :

Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 12/06/2020

Nom et prénom du malade : BEN BELAID

Lien de parenté :  Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie : Arthrose du genou

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

16 JUIL 2020

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : Dounia

Le : 15/07/2020



Patient : **BEN BELAID DOUNIA**  
Prescripteur: **DR HAJJI MAYY**

## **ECHOGRAPHIE ABDOMINO-PELVIENNE**

*Mon cher confrère,*

*Veuillez trouver ci-dessous le compte rendu de l'examen pratiqué dans notre centre.*

*L'examen a été réalisé sur un Echographe Logiq S8 XD clear 2.0 mise en service en janvier 2018.*

### **Indication :**

Hématurie microscopique.

Antécédents de lithiase urinaire.

### **Résultats :**

*Au niveau abdominal :*

Le foie est de taille normale, de contours réguliers et d'échostructure homogène.

Pas de dilatation des voies biliaires intra ou extra-hépatiques.

La vésicule biliaire est alithiasique, à parois fines.

Pas d'anomalie spléno-pancréatique.

Les reins sont normaux sur le plan morphologique.

Pas d'image de lithiase ni de dilatation des cavités pyélo-calicielles.

Pas d'adénomégalie rétro-péritonéale ou coelio-mésentérique.

Pas d'épanchement intra-péritonéal.

*Au niveau pelvien :*

La vessie est transsonore, à parois fines.

Utérus globuleux avec présence d'une lésion hypoéchogène latéralisée à gauche mesurant 4cm et correspondant à un fibrome utérin.

Pas d'épanchement dans le cul-de-sac de Douglas.

Pas d'anomalie ovarienne.

Pas de masse pelvienne.

### **Conclusion :**

**Fibrome utérin connu.**

**Examen normal par ailleurs.**

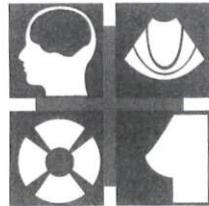
*Merci de votre confiance*

**Docteur Jawad EL AOUD**

*CENTRE HOSPITALIER  
CASABLANCA  
Tél.: 94.87.91 - Fax: 94.97.99*

## Docteur Jawad EL AOUD

Ancien Interne en Titre des Hôpitaux de Montpellier  
Spécialiste en Radiodiagnostic et Imagerie Médicale  
D.E.S de Radiologie  
Membre de la Société Française de Radiologie  
Docteur d'Etat en Médecine



مركز أنفا للفحص بالأشعة  
CENTRE RADIOLOGIE ANFA

Casablanca, le 27/06/2020

Patient : BENBELAID DOUNIA  
Prescripteur: DR HAJJI MAYY

## RADIOGRAPHIES DU THORAX FACE ET PROFIL

Mon cher confrère,

Veuillez trouver ci-dessous le compte rendu de l'examen pratiqué dans notre centre.

Examen réalisé grâce à un CAPTEUR PLAN NUMERIQUE permettant une réduction des doses RX et une meilleure résolution d'image.

### Indication :

Syndrome sec.

### Résultats :

Transparence normale et symétrique des deux champs pulmonaires.

Pas d'anomalie pleuro-parenchymateuse d'allure évolutive.

Silhouette cardio-médiastinale normale.

Plèvre et cage thoracique sans anomalie.

### Conclusion:

Radiographies normales.

Merci de votre confiance

Docteur Jawad EL AOUD

*Jawad*  
CENTRE RADIOLOGIE ANFA  
5, rue Ali Abderrazak  
CASABLANCA  
Tél. : 0522 94 97 97/98/99 - Fax : 0522 94 97 97  
E-mail : centreradiologieanfa@cra.ma



Casablanca, le 27/06/2020

Facture N° 2408

Nom patient : **BENBELAID DOUNIA**

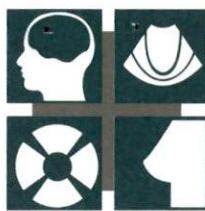
Examen(s) réalisé(s) :  
**RX POUMONS (FACE/PROFIL)**

Montant : **trois cents (300 DH)**

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :  
**TROIS CENTS DH**

**REGLEMENT : ESPECES**

*Centre Radiologie ANFA  
5, rue Ali Abderrazak  
CASABLANCA  
Tél.: 94.97.97 - Fax : 94.97.99*



Casablanca, le 25/06/2020

Facture N° 2362

Nom patient : **BEN BELAID DOUNIA**

Examen(s) réalisé(s) :  
**ECHOGRAPHIE ABDOMINO-PELVIENNE**

Montant : **six cents (600 DH)**

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :  
**SIX CENTS DH**

**REGLEMENT : ESPECES**

*CENTRE RADILOGIE ANFA  
5, rue Ali Abderrazak  
CASABLANCA  
Tél.: 94.97.97 Fax : 94.97.99*

Dr HAJJI Mayy  
MEDECINE INTERNE  
120 Boulevard My IDRIS 1<sup>er</sup>  
CASABLANCA  
Tel / Fax : 0 22 8638 13

## EXAMEN RADIOLOGIQUE OU ECHOGRAPHIQUE

### PATIENT

NOM : BENBHLAID PRENOM : Driss AGE : .....

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES : .....

Symptome : ....  
....

ENTRE RADILOGIE ANFA  
5, Rue Ali Abderrazak  
CASABLANCA  
Tel. 94.97.87 - Fax. 94.97.89

### EXAMEN DEMANDE

Radio thorax fo conji

DATE : le 21.06.2002

DR. HAJJI MAYY  
MEDECINE INTERNE  
120 Boulevard My IDRIS 1<sup>er</sup> CASA  
Tél. 022 8638 13 - 022 8638 0002

Dr HAJJI Mayy  
MEDECINE INTERNE  
120 Boulevard My IDRIS 1<sup>er</sup>  
CASABLANCA  
Tel / Fax : 0 22 8638 13

## EXAMEN RADIOLOGIQUE OU ECHOGRAPHIQUE

### PATIENT

NOM : Ben Rachid PRENOM : Driss AGE :

### RENSEIGNEMENTS CLINIQUES :

Hematurie microscopique

Anamnèse de lithiasis

ENTRE RADIOLOGIE ANFA  
5, rue Ali Aboarrak  
CASABLANCA  
02 97 97 1400  
94 97 99

### EXAMEN DEMANDE

Echographie abdominale

LE: 001702747  
TÉL: 0021235 121 0001  
MEDECINE INTERNE  
Dr. MAYY HAJJI

DATE : le 12-06-2000